

# 12- INFOLETTRE PNC-France-Mars 2023

## L'Edito du Président Bernard Accoyer

Plus d'un an après le discours du Président de la République à Belfort, annonçant un programme de construction de 6 à 14 EPR 2, la France en est encore à l'étape des modifications législatives et réglementaires, empêtrée dans les innombrables et interminables étapes administratives, tant au niveau national qu'eupéen.

Pendant ce temps, le prix de l'électricité dégrade le pouvoir d'achat et l'économie. Les conséquences de l'incurie d'une politique énergétique, que met en évidence la Commission d'enquête parlementaire sur la perte de souveraineté du pays, seront lourdes et durables. Pour ne rien arranger, l'Europe continue de tout faire pour compliquer le problème et s'opposer aux ambitions françaises dès lors qu'il s'agit de nucléaire et de souveraineté énergétique.

Quelques paroles ne suffiront pas à gommer vingt ans d'inertie, avec comme seule perspective la sortie du nucléaire, et dix années de réduction de nos capacités de production d'électricité pilotable. Le défi à relever est colossal, il nécessite de retrouver volonté, courage, audace et compétences. C'est donc d'un véritable et nouveau plan inspiré du plan Messmer dont la France a besoin pour l'ensemble de sa filière : en nombre et en capacités pour les installations nucléaires de base, tant pour la production que pour l'ensemble du cycle du combustible. Mais plus encore, c'est une vision à très long terme qui doit être construite : maintien du recyclage et de la filière MOX dans sa totalité, relance d'un nucléaire vraiment durable avec la surgénération à neutrons rapides, qui utilise toute la matière uranium disponible et réduit la quantité de déchets par transmutation.

Certes nous serons violemment attaqués par les antinucléaires dogmatiques, mais nous tiendrons le cap sur tous ces projets au service des générations futures, pour la France comme pour la sauvegarde du climat.

La France doit affirmer ses objectifs énergétiques, climatiques, industriels, économiques et sociaux, elle doit s'en donner les moyens pour renouer avec son histoire et répondre aux défis de ce siècle.



## Et l'Europe dans tout cela ?

La France condamnée à payer ½ milliard d'Euros pour non-respect de ses engagements européens sur les EnRi



Adeptes de la **surtransposition** des directives européennes, l'Etat français s'est engagé à construire des EnRi dans un mix déjà décarboné sous la pression de la Commission européenne mais a décidé, en même temps, d'en faire plus que ses voisins et d'aller au-delà des exigences européennes. Bien qu'ayant atteint les objectifs fixés par Bruxelles

la France est condamnée à payer une amende, alors qu'elle rejette 7 fois moins de GES que son voisin allemand.

## La Commission va-t-elle exclure le nucléaire du NZIA ?

Malgré les efforts de Thierry Breton, l'énergie nucléaire n'est pas encore complètement intégrée dans le "Net Zero Industry Act" (NZIA) en préparation à la Commission européenne puisque l'accord intermédiaire se limiterait aux réacteurs avancés et aux SMR. Une exclusion du nucléaire en service ne serait pas sans conséquence et pourrait changer le signifié de l'initiative (industries neutres en carbone) en signifiant (Zéro Industrie européenne à terme). Le NZIA est le projet de réponse de l'Union européenne aux mesures protectionnistes adoptées par les grandes puissances concurrentes (Chine, États-Unis, Inde...). Il répond en particulier au récent Inflation Reduction Act (IRA) des États-Unis qui, en accordant des aides d'État massives au développement et à la production de technologies et énergies bas carbone sur le sol Américain, menace les industries européennes. Et, devinez quoi ? c'est dans la R&D nucléaire et le nucléaire du futur que les Américains investissent massivement !

## L'ASCPE active au sein des instances européennes

Pour Claude Fischer Herzog, membre du Conseil d'administration de PNC-France et dirigeante de l'ASCPE et des Entretiens Européens et Eurafricains, la relance du nucléaire est une nécessité et une co-responsabilité de la France et de l'Europe. Ci-dessous tous les articles des Entretiens Européens publiés en 2022 :

- Les 12 vidéos de la 20ème édition des Entretiens Européens : [« L'avenir des investissements nucléaires en Europe dans un contexte d'instabilité globale et de changements géopolitiques »](#) Bruxelles - 13 octobre 2022

- Spécial Géopolitique du Nucléaire - « [L'avenir des investissements nucléaires en Europe](#) » Problématique et questions pour le débat *Supplément de La Lettre des Entretiens Européens* - Octobre 2022
- « [Le mix énergétique européen. L'objectif 0 carbone 2035 est-il atteignable ? Est-il bien réaliste de vouloir assurer une croissance énergétique décarbonée sans nucléaire en Europe ?](#) » Conférence du Touquet, 12 septembre 2022
- « [Les États nucléaires doivent passer à l'offensive](#) » Interview dans *Transitions & Energies* - Septembre 2022 (pages 23 à 26)
- « [Grammaire pour une transition énergétique en Europe](#) » Publié dans *Transitions & Energies* – Mai 2022
- « [Quel avenir pour le mix européen en 2050 ?](#) » Interview à trois voix dans *Confrontations Europe, La Revue* - Février 2022
- « [Et maintenant ? La relance du nucléaire, un choix qui nous engage](#) » Suite à l'intervention d'Emmanuel Macron à Belfort - 13 février 2022
- « [Le nucléaire dans la taxonomie : la balle est dans la main des États](#) » Février 2022
- « [Le soutien public au nucléaire : une comparaison Europe/Monde édifiante](#) » *La Lettre des Entretiens Européens* – Décembre/janvier 2022
- Spécial Déchets nucléaires : « [La solution existe, manque le courage de la décision !](#) » *Supplément de la Lettre des Entretiens Européens*

## PNC-France en actions.

PNC-France n'est pas resté inactif ces derniers mois, loin de là ! De nombreux contacts à hauts niveaux ont eu lieu et ont permis de poser les bonnes questions : PNC-France, s'est ainsi mobilisé pour remettre sur des rails solides la stratégie énergétique de notre pays. Beaucoup reste à faire et PNC-France serait heureuse de voir encore plus d'experts et de professionnels nous rejoindre pour s'impliquer dans nos réflexions et soutenir nos actions.



Ainsi PNC a participé les 9 et 10 mars 2023 aux 2 ateliers organisés par la DGEC, portant l'un sur le **mix électrique** et l'autre sur le **mix énergétique**, en vue de la révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). En amont de ces ateliers PNC-France a transmis deux

contributions à la DGEC pour lister les objectifs, le calendrier et les priorités à inscrire dans les deux documents fondamentaux que sont la future Loi de Programmation Énergie et Climat (LPEC) et cette PPE (<https://www.pnc-france.org/ppe-3-et-mix-energetique-pnc-france-presente-sa-vision-a-la-dgec/>). La cinquantaine de participants aux ateliers comprenait des représentants de l'industrie de



l'énergie mais également une part importante d'associations ou syndicats antinucléaires. RTE et, dans une bien moindre mesure, l'ADEME a infléchi légèrement leur discours, jusqu'à présent très pro-EnR. La majorité des interventions, pro nucléaires inclus, a insisté sur les délais du nouveau nucléaire et la nécessité à court terme de développer rapidement, l'efficacité énergétique, les ENR thermiques comme électriques, la flexibilité et les effacements. PNC a insisté sur l'intérêt majeur du vecteur électrique pour décarboner et a interrogé sur le besoin de se doter de moyens de production pilotables à court terme (l'Allemagne vient de décider de construire 16 à 21 GWe supplémentaires de centrales à gaz). Mais la DGEC semble s'interdire tout nouveau recours au gaz dans le mix au titre d'énergie de transition, comme admis par la Commission européenne. Cette rigidité va à l'encontre de l'impact positif qu'aurait une croissance de l'électricité pilotable dans les quinze prochaines d'années pour décarboner les autres secteurs, bénéficiant ainsi d'un effet levier considérable et en évitant un surinvestissement coûteux en ENRi et moyens associés. Il sera intéressant d'analyser la synthèse de ces ateliers par la DGEC et de réagir si nécessaire.

## PNC-France dans les régions

Alain Desgranges, membre de PNC-France est très actif dans le sud-ouest pour soutenir la **candidature de Blayais pour accueillir une paire d'EPR2**. Le 9 février 2023 s'est tenue la première réunion du Comité de suivi, mis en place par Alain Rousset, président PS de la Région Nouvelle Aquitaine et Martin Leys, Directeur de l'Action Régionale d'EDF, rassemblant des élus du territoire et des représentants de la société civile, industriels, anciens cadres de la centrale et la sous-préfète de Blaye. Le baromètre annuel de l'acceptation du nucléaire par les riverains témoigne d'une évolution positive mais il reste une part significative des personnes interrogées qui croit encore que les centrales nucléaires rejettent du CO2... La présentation du projet EPR 2 s'accompagne donc d'un site internet destiné à informer le public le plus complètement possible.

<https://bla56.aménagement-estuaire.fr/>

## Consultations publiques

### Participation au Débat Public de la CNDP sur les Nouveaux Réacteurs Nucléaires et Projet PENLY

Le débat initié le 27 octobre 2022 s'est achevé le 28 février 2023. PNC-France y a participé en postant un cahier d'acteurs très complet. Malheureusement de nombreuses réunions publiques ont été fortement perturbées par des groupuscules antinucléaires, obligeant les organisateurs à écourter voire annuler les débats. PNC-France a adressé un courrier au président du débat après les événements qui ont conduit à suspendre les débats à Lyon, le 2 février dernier pour s'interroger sur la valeur ajoutée de cette procédure de pseudo-démocratie participative. Il est tout à fait regrettable que la CPDP ait choisi de privilégier les controverses plutôt que la concertation réelle, poussant les opposants aux excès constatés lors des réunions publiques. Les positions antinucléaires exprimées par Mme la Présidente de la CNDP ont eu un effet stimulant sur ces groupuscules qui y trouvent un soutien de la part de l'institution (<https://www.pnc-france.org/wp-content/uploads/2023/02/2023-02-05-Courrier-President-CPDP-Penly.pdf>). Néanmoins, la synthèse des débats et de la consultation montre qu'une large majorité des contributeurs est en faveur d'une

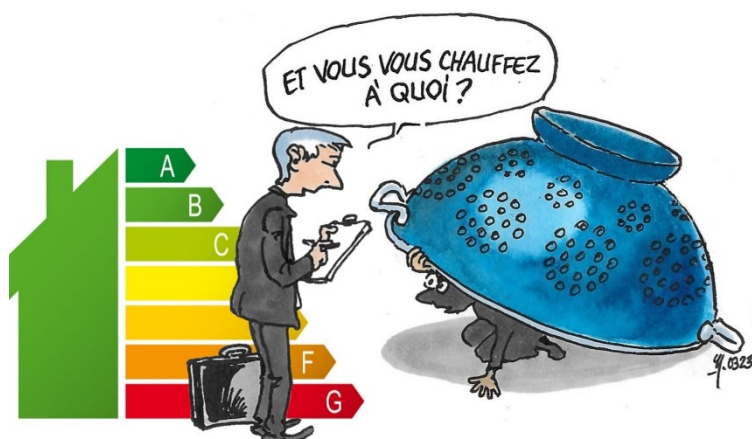


relance du nucléaire (<https://www.ecologie.gouv.fr/concertation-sur-mix-energetique-publication-du-rapport-des-garants-commission-nationale-du-debat>).

## Consultation publique sur la synthèse à 2035 de RTE Bilan prévisionnel - édition 2023

Une consultation publique est ouverte du 28 février au 28 mars 2023 sur le cadrage et les hypothèses de l'étude des perspectives pour le système électrique à l'horizon 2035. Bien sûr PNC-France va analyser cette synthèse importante et contribuer à la consultation. A suivre !

## Consultation publique sur les diagnostics de Performance Energétique



Depuis le 8 mars une consultation a été lancée pour valider le décret visant à définir les niveaux de performance et de décence attendus dans les logements. Cette consultation est importante car la nouvelle Réglementation environnementale (RE2020) a conservé, pour noter l'habitat, l'indicateur énergie primaire qui pénalise, par rapport au même logement chauffé au gaz, le chauffage électrique d'un facteur

2,3. Cette anomalie doit être combattue vigoureusement comme demandé depuis 2010 et la RT2012 antérieure car seule l'énergie finale consommée est pertinente pour juger de l'efficacité énergétique d'un logement. Ce nouveau décret pourrait pénaliser des millions de logements, devenus interdits de location. Il est fortement recommandé de participer à cette consultation : <https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/decret-pris-pour-l-application-de-l-article-6-et-a2823.html>

## Fusion ASN/IRSN

PNC-France est attentif aux conséquences potentielles de la proposition, qui devrait être introduite dans la future loi d'accélération du nucléaire, d'étude d'un projet de réforme du système de contrôle de la sûreté nucléaire en France, avec un objectif de mise en place dans environ 18 mois. La position de PNC, qui est intervenu dans le débat avec d'autres associations, s'appuie sur les principes énoncés par la SFEN

(<https://www.sfen.org/rgn/fusion-asn-irsn-quatre-principes-a-comprendre-pour-discuter-ce-projet/>)

en insistant sur un point de vigilance particulier concernant la R&D sûreté : actuellement, l'IRSN est un EPIC lui permettant de faire des recherches co-financées par l'industrie et des acteurs internationaux dans un cadre coopératif. Si l'IRSN rejoint l'ASN, les frontières entre l'analyse et



l'expertise devront être clairement établies. PNC-France estime en particulier que cette réorganisation doit être examinée dans le calme par l'OPECST, chargé de faire des propositions de modification de la loi de 2006 si nécessaire. L'office doit pouvoir prendre en compte également, au-delà de la mission confiée aux Présidents de l'ASN et de l'IRSN ainsi qu'à l'Administrateur général du CEA, les analyses des exploitants, ceux-ci étant pleinement responsables de leurs activités et de leurs référentiels.

## Les Webinaires de PNC-France



- **Le marché fait courir des risques à l'Europe !** Le 7 février 2023 a eu lieu le webinaire, consacré au marché européen de l'électricité, sujet d'actualité s'il en est, avec l'économiste Jacques PERCEBOIS. Il a rappelé la dérive et la volatilité excessive des prix de marché de l'électricité sous l'effet combiné d'une réduction des moyens pilotables depuis une dizaine d'années et de l'envolée transitoire des prix du gaz (de 20 à 340€ le MWh). Concernant le marché européen de l'électricité toute la difficulté consiste à fixer un prix de gros européen alors

que les mix nationaux sont très diversifiés. Parmi les 4 options envisageables, Jacques Percebois confirme que l'approche espagnole n'est valable que transitoirement. Il a regretté que le principe de l'acheteur unique proposé par la France n'ait pas été retenu. La troisième approche consistant à séparer les moyens de production à forte proportion de coûts fixes (EnRi, hydraulique, nucléaire), dont la production serait vendue sur la base de leurs coûts moyens de production, et les moyens de production à coûts variables (fossiles), dont la production serait vendue au coût marginal, serait pérenne en France car plus de 90% de la production appartient au premier groupe. L'option qui a été choisie le 14 mars, la moins ambitieuse, est fondée sur des Contrats pour Différence (CfD) qui n'a que l'avantage de garantir le coût de renouvellement des installations. En complément il faudrait imputer aux EnRi les coûts liés à leur caractère non-pilotable (i.e. les coûts de stockage ou de centrales pilotables de réserve), au même titre, par exemple, que le coût du CO2 est imputé aux fossiles.

L'intégralité du webinaire est visible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=yIQdEi2gk3k>

- **Framatome (re)met la France au centre de son « business plan » !** Le 7 mars 2023, Bernard Fontana, le CEO de Framatome n'était pas en grève : le webinaire organisé par PNC-France, qui faisait également partie du programme des Journées Nationales de l'ingénieur (JNI) de l'IESF, a été une occasion de revenir sur la stratégie de Framatome pour répondre aux enjeux industriels liés à la relance du nucléaire en France mais également à l'international. Framatome se met en position de pouvoir construire dans ses usines françaises jusqu'à 2,5 EPR2 par an avec la stratégie de rapatrier dans le pays toutes les activités sensibles, pour gagner encore en souveraineté. Si la demande, notamment internationale, le requiert, la cadence de fabrication pourrait augmenter en faisant appel à des partenaires Framatome hors France. Mr Fontana a indiqué que l'entreprise est partie prenante sur de nombreux domaines d'activité, de la maintenance (Framatome est intervenu dans 380 des 450 centrales en service dans le monde)



aux enjeux de cybersécurité, qui connaissent une forte expansion. Voir l'intégralité de l'échange et des questions ici : <https://youtu.be/0kBoedZOVak>

- D'autres webinaires sont en cours de programmation avec notamment François Marie Bréon, Pierre Marie Abadie (Andra), Dominique Grenèche, Valérie Faudon.

## PNC maintient la pression sur les politiques



*Face aux errements de la politique énergétique du pays PNC-France réagit en écrivant régulièrement aux décideurs politiques pour les informer, les alerter, et pour leur confirmer l'urgence des décisions à prendre, non seulement pour la préservation du climat mais également pour sauver notre modèle social.*

- **Offre de service de PNC-France auprès d'Agnès Pannier-Runacher** : Le 30 janvier 2023 PNC-France a écrit à Agnès Panier-Runacher et Roland Lescure pour faire

acte de candidature aux deux groupes de travail chargés de réfléchir à la structuration optimale des filières industrielles de l'énergie, enjeu de la plus haute importance, car c'est bien d'un « Plan Marshall » industriel dont le pays a besoin ce qui nécessite de faire appel à toutes les compétences scientifiques et industrielles :

<https://www.pnc-france.org/wp-content/uploads/2023/02/2023-01-30-Agnes-Pannier-Runacher-et-Roland-Lescure.pdf>

- **PNC-France montre son agacement face à la vraie-fausse consultation publique de la Commission Européenne sur la réforme du marché de l'électricité** : Le 4 février 2023 PNC-France a écrit à Ursula Von der Leyen pour lui signifier que la Consultation Publique lancée fin janvier en vue d'une réforme du marché de l'électricité était bienvenue mais malheureusement contestable, tant sur la forme que sur le fond : en effet le questionnaire proposé enferme d'entrée de jeu les participants dans la démarche que tente d'imposer la Commission, visant à ne faire évoluer qu'à la marge une organisation du marché défailante et destructrice. Il est choquant que la Commission s'inféode ainsi à des pays ouvertement anti-nucléaires, en totale contradiction avec le Traité Euratom sensé promouvoir le nucléaire civil et le principe de subsidiarité du Traité de Lisbonne sensé laisser chaque pays libre de définir son propre mix électrique.

PNC-France a envoyé sa contribution à la consultation le 10 février, non sans mal, et un courrier a été adressé aux parlementaires européens pour attirer leur attention sur le caractère particulier de cette consultation (<https://www.pnc-france.org/courrier-a-madame-von-der-leyen-a-propos-de-la-reforme-du-marche-de-lelectricite-dans-lue/>).

- **Le nucléaire toujours défavorisé face aux EnRi : un problème de Commission ?** Le 14 mars un courrier conjoint PNC-France et SLC est envoyé à Ursula Van der Leyen, avec copie à Mme Pannier-Runacher, Thierry Breton et d'autres responsables français et européens pour contester les décisions en cours sur 3 sujets qui démontrent une nouvelle fois que l'idéologie sectaire l'emporte sur le pragmatisme et la rationalité au détriment des intérêts des citoyens européens :

1. La Commission recule à nouveau sur la possibilité d'une production d'hydrogène à partir d'énergie nucléaire en refusant de lever certaines ambiguïtés dans les textes.



2. Les 11 états européens souhaitant inclure du nucléaire pilotable et décarboné dans leur mix, malgré l'opposition systématique des instances européennes, seront légitimes à s'opposer, par tous les moyens, y compris par un blocage de l'institution européenne, à une politique qui tourne le dos à ses engagements climatiques et qui s'enferme exclusivement dans des paris technologiques hasardeux et coûteux.
3. Enfin nous dénonçons avec vigueur le refus de la Commission de proposer une réforme de fonds du marché de l'électricité européen. L'organisation actuelle du marché est pourtant incompatible avec l'existence de mix électrique diversifiés et continue d'avantager les EnRi en ne leur faisant pas payer les coûts systèmes, réseaux et variabilité. Les ajustements cosmétiques proposés ne résoudront rien et pénaliseront durablement l'économie européenne, sans effet bénéfique pour le climat.

Les tensions politiques persistantes entretenues par quelques États membres anti-nucléaires sont insupportables et mettent en danger l'unité européenne. Il est essentiel de revenir à la source de l'ambition européenne avec une politique conforme à l'Article 194.2 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne, et en ligne avec la dimension promotionnelle du Traité Euratom (<https://www.pnc-france.org/non-les-energies-renouvelables-ne-sont-pas-les-seules-energies-decarbonees-dont-le-developpement-doit-etre-soutenu/>). Un courrier similaire sera envoyé par WeCare, une association partenaire belge.



Le 14 mars, la Commission a proposé une réforme du marché fondée sur des Contrats pour Différences (CfD), en précisant que ces CfD s'appliqueraient pour les « *nouveaux investissements financés par des fonds publics dans [...] la production d'électricité à faible teneur en carbone [...]* ». La Commission n'exclurait donc plus formellement le nucléaire de sa réforme

([https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7042054104373723137?updateEntityUrn=urn%3Ali%3Afs\\_feedUpdate%3A%28V2%2Curn%3Ali%3Aactivity%3A7042054104373723137%29](https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7042054104373723137?updateEntityUrn=urn%3Ali%3Afs_feedUpdate%3A%28V2%2Curn%3Ali%3Aactivity%3A7042054104373723137%29)).



## PNC-France reste vigilant face aux infox :

*PNC-France veille à ce que l'information consacrée au nucléaire soit la plus objective possible. Des progrès sont observables mais il reste des cas où malheureusement la subjectivité le dispute à la désinformation.*

- Nous n'envoyons pas que des critiques ! Ainsi notre dernier courrier envoyé à la chaîne **ARTE** à propos du documentaire « **L'énergie nucléaire : l'éternel débat** » du 7 février, a été plutôt positif car il nous a semblé qu'il y avait un changement dans la ligne éditoriale, le reportage présentant plusieurs opinions. Serait-ce un effet de nos réactions précédentes ? Ce serait sans doute présomptueux de l'affirmer, ARTE ne corrige pas (encore) toutes ses prises de position excessives.
- Le 4 mars 2023 PNC-France a écrit au **magazine Sciences & Avenir** pour contester l'éditorial du N°913 de mars 2023 faisant la promotion de la fusion, inaccessible avant longtemps, comme étant la seule option pour parvenir à la souveraineté énergétique, en oubliant que l'énergie de fission, acquise, permettait déjà cette indépendance.



### ► « Sous couvert d'écologie, [Michèle] Rivasi trompe le public »

« Relancer le nucléaire aujourd'hui, c'est trop tard. » Lors d'un entretien au *Dauphiné libéré*, paru le 16 janvier, la Drômoise Michèle Rivasi (Europe Écologie-Les Verts), députée européenne, avait de nouveau critiqué cette énergie, qualifiée de « plus chère » par rapport aux énergies renouvelables et de « pas propre » avec les déchets radioactifs. « Sous couvert de défense de l'écologie, [Michèle] Rivasi trompe le public en affichant sa préférence pour des solutions qui pénalisent la dérive climatique,

mais satisfont son obsession anti-nucléaire », réagit PNC-France (Patrimoine nucléaire et climat). Dans un long argumentaire, l'association, qui défend la filière nucléaire, estime que « substituer des sources éoliennes et solaires à du nucléaire est une absurdité écologique, technique et économique ». Tout en soulignant que les « seules sources pilotables et décarbonnées » sont le nucléaire et l'hydraulique, PNC-France affirme que la relance du nucléaire est « urgente ».

- A signaler aussi un échange courtois avec le **Dauphiné Libéré** qui a publié un communiqué de notre part à la suite d'une intervention mensongère de Mme Rivasi (voir ci-contre le communiqué repris par le Journal). A part le correctif du *Dauphiné Libéré* nous n'avons eu aucun retour des autres médias interpellés.

- Le 6 février, à la suite de la diffusion de l'émission "**Plogoff : les révoltés du nucléaire** » nous avons écrit France TV et à sa Présidente, Mme Delphine Ernotte, pour dénoncer le parti-pris affiché par les

réalisateurs du reportage, celui-ci ne décrivant que les manifestations contre la centrale en valorisant cette action de désobéissance civile sans aucune analyse de l'intérêt de cette centrale et des conséquences de son absence. Le reportage n'est pas objectif et il ne décrit qu'une face du problème en prenant parti pour les gens qui s'étaient opposés à la centrale.

# Approche scientifique

## À LA DÉCOUVERTE DES FORMES D'ÉNERGIE

On distingue **deux sources d'énergies principales**: non-renouvelables et renouvelables.

**Les énergies non-renouvelables** (appelées aussi fossiles) sont issues de matières premières comme le pétrole, le charbon, le gaz, ou l'uranium. Les stocks de ces dernières s'épuisent car elles se renouvellent moins vite qu'on ne les consomme. **La combustion de certaines de ces ressources pour produire de l'énergie émet des gaz à effet de serre (GES).**

**Les énergies renouvelables** (solaire, éolienne, hydraulique, marémotrice, géothermique, biomasse), quant à elles, sont **produites à partir d'une source d'énergie qui se renouvelle sans cesse, selon le cycle naturel**. Ces ressources sont illimitées: le soleil, le vent, les fleuves, les mers, la chaleur contenue dans le sol et les matières organiques. **La production d'énergie**

d'éne  
ce qu  
prése

Une  
d'être  
chau  
C'est  
la for  
Le co  
résea

Néan  
énerg  
être  
(sola  
fonct  
et no  
secon

En 2

- **L'ADEME démêle-t-elle le vrai du faux ? Pour l'ADEME l'Uranium est fossile !** L'ADEME, dont le budget a doublé en 2023 à 4,2Mds d'€, produit un grand nombre de **documents pédagogiques**, souvent très sophistiqués et bien faits, dans le but d'éduquer nos chères têtes blondes dans les collèges et les écoles (par exemple : [\\*cles-energie-guide-version-nationale.pdf](https://www.mtaterre.fr/les-energies-guide-version-nationale.pdf) (mtaterre.fr)). Malheureusement le tropisme pro-ENR (énergie gratuite et illimitée selon l'ADEME) et antinucléaire de l'agence transparaît à chaque page. Ainsi l'ADEME n'hésite pas à classer le minerai d'Uranium dans les fossiles (voir l'extrait ci-contre), sous-entendant que les centrales qui l'utilisent émettent des GES. Ce problème avait été signalé il y a plus d'un an mais le document n'a toujours pas été corrigé et est toujours disponible sur le site de l'ADEME. Le 4 mars 2023 PNC (re)demande que ces planches pédagogiques soient définitivement reprises, sur le fonds et sur la forme, pour refléter la réalité scientifique.

## PNC-France dans les médias

Régulièrement PNC-France se fait connaître par des tribunes publiées dans des journaux de référence (<https://www.pnc-france.org/category/passages-medias/>)

- Le 27 janvier 2023, Bernard Accoyer, invité de Lionel Gougelot au micro d'Europe 1, est revenu sur la situation du parc nucléaire en France. Il s'est félicité de l'adoption en première lecture au Sénat du projet de loi favorisant la construction de nouveaux réacteurs nucléaires : <https://www.europe1.fr/societe/nucleaire-lecologie-politique-est-une-ideologie-affirme-bernard-accoyer-4163867>
- Le 4 mars 2023 Bernard Accoyer est intervenu sur le thème « Science et décision politique » lors de la 10<sup>ème</sup> Journée des Ingénieurs de l'IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France) « Transition énergétique et écologique ». L'occasion pour notre président d'encourager la communauté des ingénieurs à s'engager, à développer son esprit critique face aux contre-vérités relayées par les médias, car la science doit reprendre toute sa place dans le débat national (à 18min22 <https://www.youtube.com/watch?v=gfjscJ2MMiU>).



## Le billet du trésorier de PNC-France

Pour sa troisième année d'existence, PNC-France dépasse les 720 adhérents (même si tous n'ont pas encore payé leur cotisation 2023 !). Rassurez-vous, ce billet ne constitue pas un appel aux dons (quoique...), non, nous voudrions, au contraire et au nom de tout le Bureau de PNC, remercier nos adhérents, pour leur apport financier mais aussi pour leurs encouragements. Nombreux sont ceux, en effet, qui, saisissant l'occasion de leur cotisation annuelle, nous disent leur satisfaction de l'action et des prises de position de PNC-France : qu'ils sachent combien leurs témoignages constituent un puissant encouragement pour les membres du Bureau !

L'une des premières adhésions, dès décembre 2020, a été accompagnée d'une belle lettre de motivation, très argumentée, se terminant par ces mots : « ... *Je suis un simple citoyen, retraité, aux moyens définis comme étant au-dessous du seuil de pauvreté de notre pays. Je pense donc être exempté de la suspicion d'agir en fonction d'intérêts financiers occultes. Sans compétence scientifique, ni industrielle, je n'ai que mon bon sens pour juger que notre besoin grandissant d'énergie et la préservation du climat passent, au minimum pour le présent, par un développement d'une production d'électricité nucléaire avec des recherches sur les générateurs de 4-ème ou 5-ème génération et par le reconditionnement des déchets en combustible. J'adhère à votre association en espérant que ma petite pierre aidera à construire le futur* ».

Cette « *petite pierre* » représentant tout de même 3,3 % de la retraite de ce modeste artisan, PNC-France a décidé de lui accorder le statut d'adhérent permanent, pour le dispenser d'un tel geste compte tenu de l'inflation pesant plus lourdement sur les bas revenus.



## Assemblée générale de PNC-France le 24 mars 2023 à 18h

Voir les modalités de participations : <https://www.pnc-france.org/convocation-a-lassemblee-generale-ordinaire-de-pnc-france/>

Adhésion : pensez à renouveler votre cotisation pour 2023 !



<https://www.pnc-france.org/devenir-membre-pnc-france/>